

Consommation des ménages

Au 9 avril 2020, les dépenses de consommation finale des ménages auraient diminué de l'ordre de 35 % par rapport à une période « normale » d'activité. Cette perte de consommation traduit notamment la chute des achats de carburant, de véhicules automobiles et d'autres biens manufacturés (habillement) mais aussi des services d'hébergement, de restauration ou de loisir. L'utilisation des données haute fréquence de transactions de cartes bancaires contribue à affirmer notre estimation.

L'estimation de la perte de consommation finale des ménages liée aux mesures d'endiguement de la crise sanitaire est effectuée à partir de la consommation des ménages mesurée en période « normale » d'activité, à laquelle sont appliquées, poste par poste au niveau 138 produits, des hypothèses de perte de consommation (cf. *Méthode*). Ces hypothèses sont issues de l'exploitation des montants de transactions par cartes bancaires ou d'informations issues des fédérations professionnelles. Elles recouvrent également les conséquences des mesures en vigueur pour lutter contre la propagation du covid-19 (fermeture temporaire de certains commerces, etc.).

Au 9 avril 2020 et selon cette méthode, la consommation finale des ménages aurait diminué de 35 % par rapport à une situation « normale » (*tableau 1*) :

- en diminution de 38 %, la consommation en produits manufacturés contribue pour 17 points à cette baisse d'ensemble. Certaines dépenses sont en effet réduites très fortement (textile, habillement, carburant) voire quasi-intégralement (automobiles). D'autres se maintiennent (énergie) voire augmentent, telles les dépenses en produits agro-alimentaires (comportements de report de consommation du fait de l'arrêt de la restauration traditionnelle et collective) ;
- la consommation de services principalement marchands serait en baisse de 33 %, soit une contribution de 15 points à la baisse estimée de la consommation des ménages. Alors que la consommation de certains services recule très fortement (hébergement et restauration, services de transport), d'autres seraient peu affectés (télécommunication, services financiers et d'assurance ou services immobiliers, principalement constitués des loyers...) ;
- les services principalement non marchands verraient leur consommation diminuer de 39 %,

soit une contribution de 2 points à la baisse totale. Ce mouvement refléterait en particulier la baisse de la consommation des services marchands d'enseignement (formations privées) et la forte baisse des soins de santé en ville, du fait des mesures d'endiguement de la crise sanitaire ;

- du fait de la suspension de la plupart des travaux de rénovation, la consommation des ménages dans la branche de la construction baisserait de 90 %, contribuant à une baisse de 1 point de la consommation totale des ménages ;
- enfin, la consommation en produits agricoles augmenterait de 10 %, parallèlement aux dépenses de produits agro-alimentaires.

L'estimation demeure très proche de celle présentée dans le point de conjoncture du 26 mars. Elle est en revanche plus robuste puisque, comme l'estimation de la perte d'activité, elle s'appuie sur de nouvelles informations ainsi que sur des données de transactions par cartes bancaires offrant davantage de recul et bénéficiant d'un meilleur taux de couverture.

Concernant les estimations d'autres organismes, l'OCDE évalue à -32 % l'impact des mesures de confinement sur la consommation finale des ménages en France, soit une estimation proche de la nôtre. Pour l'OFCE, la perte s'élèverait à 18 %. Une partie de l'écart s'explique par une différence de champ, l'OFCE s'intéressant à la consommation finale effective des ménages, c'est-à-dire intégrant les biens et services produits par les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et mis à disposition des ménages. La seule consommation finale des ménages n'intègre en effet que les dépenses directement réalisées par ces derniers¹. Sur un champ comparable, et en faisant l'hypothèse que la production de ces biens et services n'est pas affectée par les mesures de confinement, notre estimation conduit à une perte de consommation finale effective des ménages de -27 % pour un mois de confinement. L'approche étant comparable à la nôtre sur le principe, cet écart à champ identique résulte d'hypothèses différentes sur les chutes de consommation de certains secteurs, notamment sur les biens manufacturés (contribution de -13 points à la perte totale pour l'OFCE, contre -17 pour l'Insee) et les services marchands hors immobiliers (contribution également de -13 points à la perte totale pour l'OFCE, contre -15 pour l'Insee). ■

1. En particulier, la distinction entre consommation de services marchands ou non marchands relève d'une logique différente, liée à la nature du prix pratiqué par l'institution délivrant le service (prix du marché ou prix non économiquement significatif).

Conjoncture française

1 - Estimation de la perte de consommation finale des ménages liée aux mesures d'endiguement

Produits	Part dans la consommation* (en %)	Perte de consommation (en %)	Contributions à la perte de consommation (en points de pourcentage)
Agriculture, sylviculture et pêche	3	10	0
Industrie	44	-38	-17
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15	9	1
Cokéfaction et raffinage	4	-80	-3
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3	-53	-1
Fabrication de matériels de transport	6	-94	-6
Fabrication d'autres produits industriels	13	-66	-8
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	5	0	0
Construction	2	-90	-1
Services princip. marchands	46	-33	-15
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1	-85	-1
Transports et entreposage	3	-83	-3
Hébergement et restauration	7	-92	-7
Information et communication	3	-12	0
Activités financières et d'assurance	6	0	0
Activités immobilières	19	0	0
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2	-63	-1
Autres activités de services	4	-82	-3
Services princip. non marchands	5	-39	-2
Total	100	-35	-35

* poids dans la dépense de consommation finale des ménages (hors correction territoriale)

Lecture : au 9 avril 2020, la consommation finale des ménages aurait diminué de 36 %. La consommation en biens industriels, dont la perte d'activité est estimée à 40 %, contribuerait à hauteur de 18 points de pourcentage à cette baisse.

Souce : calculs Insee à partir de sources diverses

Méthode

Méthodologie d'estimation de la perte de consommation des ménages liée aux mesures d'endiguement (écart entre la consommation estimée entre le 23 et 29 mars et la consommation d'une semaine « normale »)

On considère la répartition de la dépense de consommation finale des ménages au niveau 138 produits, telle que renseignée par les comptes nationaux de l'Insee pour l'année 2017. Les hypothèses de perte de consommation appliquées à chaque produit s'appuient sur quatre types d'informations

- Conséquences de la réglementation actuelle relative au confinement : ainsi, la fermeture des lieux recevant du public annule de facto ou réduit très fortement la consommation des ménages en services de restauration ou en activités sportives, récréatives ou de loisir ;
- Hypothèses comportementales, traduisant notamment le besoin supposé constant des ménages en produits spécifiques (gaz, électricité, télécommunications, ou encore une

grande partie des services immobiliers ou non marchands) ;

- Statistiques de transactions par cartes bancaires : outre l'évaluation de la perte de consommation du produit concerné (par exemple pour la plupart des biens manufacturés), l'exploitation des données de cartes bancaires a également permis de confirmer ou de moduler les consommations de produits pour lesquelles des hypothèses issues des comportements ou de la réglementation étaient disponibles ;
- Informations externes, issues de publications spécialisées (dans le cas des produits agricoles et agro-alimentaires) ou des fédérations professionnelles, portant pour ces dernières sur l'activité du secteur et supposées refléter également la perte de consommation des ménages (par exemple dans le secteur ferroviaire ou aérien).

Au total, les hypothèses comportementales portent sur 39 % de la consommation finale des ménages, tandis que les statistiques des données de cartes bancaires en concernent un

tiers (*tableau 2*). Les informations externes ont été utilisées pour 20 % de la consommation. S'agissant des conséquences directes de la réglementation actuelle, elles concernent 9 % de la consommation finale des ménages.

L'estimation de la baisse (ou de la hausse) de consommation via les données de cartes bancaires est conduite pour chaque type de produit au niveau 138 à partir des glissements annuels quotidiens entre 2019 et 2010 des montants de transactions. L'ampleur de la variation est estimée par différence entre le glissement annuel des transactions du 23 au 29 mars et celui des transactions observées en janvier/février (période « normale »). La période entre le début mars et le 22 mars est exclue car caractérisant la transition entre la période « normale » et la période de confinement, avec notamment des comportements d'anticipations pouvant brouiller l'analyse.

Les données utilisées couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires. Elles sont tirées d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées afin de respecter les exigences de confidentialité. Leur utilisation, pour estimer la perte de consommation des ménages en un produit donné, est néanmoins sujette à plusieurs limites. En premier lieu, si la classification des transactions par type d'activité permet d'identifier les produits provenant de magasins spécialisés, elle ne distingue pas les biens achetés en épicerie, super ou hypermarchés, qui représentent par ailleurs une part importante des montants. De plus, les données utilisées concernent tout détenteur de carte bancaire sur le territoire français, ce qui, outre les ménages, peut recouvrir aussi des entreprises. ■

2 - Nature des hypothèses appliquées à chaque catégorie de produits

Produits	Part dans la consommation* (en %)	Nature des hypothèses**
Agriculture, sylviculture et pêche	3	Info. externes
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15	Info. externes et Hyp. Comportementales
Cokéfaction et raffinage	4	CB
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	3	CB
Fabrication de matériels de transport	6	Hyp. Réglementaires et CB
Fabrication d'autres produits industriels	13	CB
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	5	Hyp. comportementales
Construction	2	Info. externes
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	1	CB
Transports et entreposage	3	CB et info. externes
Hébergement et restauration	7	CB
Information et communication	3	Hyp. comportementales et CB
Activités financières et d'assurance	6	Hyp. comportementales et CB
Activités immobilières	19	Hyp. comportementales
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	2	Hyp. comportementales et CB
Autres activités de services	4	Hyp. Réglementaires et CB
Services princip. non marchands	5	Hyp. Réglementaires et hyp. comportementales
Total	100	
dont :		
Hyp. Comportementales	39	
Données CB	32	
Informations externes	20	
Hyp. Réglementaires	9	

* poids dans la dépense de consommation finale des ménages (hors correction territoriale)

** on indique l'hypothèse principale, certains produits pouvant faire l'objet d'hypothèses spécifiques

Source : calculs Insee à partir de sources diverses